

AR Prefecture

006-210601639-20231215-2023\_113-DE  
Reçu le 19/12/2023

**E.A.J.E Les p'tites Merveilles**  
3, Rue Jean Médecin- 06430 Tende  
Tel : 04.93.04.75.24 -06.78.20.57.02  
Mail : creche.municipale.tende@wanadoo.fr

## Annexe 2

### Protocole

**détaillant les mesures préventives d'hygiène générale**

**et**

**les mesures d'hygiène renforcées  
à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie,  
ou tout autre situation dangereuse pour la santé ;**



**1. PRÉAMBULE**

5

**2. DÉFINITION**

**3. GENERALITES**

3.1 Objectif

3.2 Recommandations

**A. MESURES D'HYGIENE GENERALE**

**1. HYGIÈNE DES MAINS**

6

1.1 Préalable

1.2 Pour le personnel

1.2.1 Matériel

1.2.2 Quand ?

1.2.3 Où ?

1.2.4 Comment ?

1.2.4.1 *Lavage simple des mains*

1.2.4.2 *Lavage des mains en cas de mesure d'hygiène renforcée* \_\_\_\_\_ 7

1.3 Pour les enfants

1.3.1 Matériel

1.3.2 Quand ?

1.3.3 Où ?

1.3.4 Comment ?

1.3.5 Lavage des mains en cas de mesure d'hygiène renforcée

1.4 Annexe 2.a « Le lavage de mains »

**2. HYGIENE DES LOCAUX**

8

2.1 Périmètres

2.2 Fréquence

2.3 Produits d'entretien

2.4 Matériel de nettoyage

2.5 Mode opératoire

2.5.1 Sols

2.5.2 Surface verticales

2.6 Annexe 2.b « lavage aux 2 seaux »

2.7 en cas de mesure d'hygiène renforcée

**3. HYGIENE DES SURFACES**

- 3.1 Périmètres
- 3.2 Fréquence
- 3.3 Produits d'entretien
- 3.4 Matériel de nettoyage
- 3.5 Mode opératoire
- 3.6 En cas de mesures d'hygiène renforcées

**4. HYGIENE DES SANITAIRES ET DES POTS****10**

- 4.1 Périmètres
- 4.2 Fréquence
- 4.3 Produits d'entretien
- 4.4 Matériel de nettoyage
- 4.5 Mode opératoire
  - 4.5.1 Lavabos / lave mains / baignoire / douche / évier plonge / vidoir
  - 4.5.2 Toilettes
  - 4.5.3 Pots
- 4.6 En cas de mesures d'hygiène renforcées \_\_\_\_\_ 11

**5. HYGIENE DES JEUX ET JOUETS**

- 5.1 Périmètres
- 5.2 Fréquence
- 5.3 Produits d'entretien
- 5.4 Matériel de nettoyage
- 5.5 Modes opératoires
  - 5.5.1 Mode opératoire I
  - 5.5.2 Mode opératoire II
  - 5.5.3 Mode opératoire III \_\_\_\_\_ 12
  - 5.5.4 Mode opératoire IV
- 5.6 Annexe 2.c : Armoire NOVEN®
- 5.7 En cas de mesures d'hygiène renforcées

**6. HYGIENE DU LINGE****13**

- 6.1 Le linge sale
  - 6.1.1 Des enfants
  - 6.1.2 Du personnel

**7. HYGIENE DES POUBELLES ET EVACUATION DES DECHETS**

- 7.1 Périmètre
- 7.2 Fréquence
  - 7.2.1 Au quotidien
  - 7.2.2 Hebdomadairement \_\_\_\_\_ 14
  - 7.2.3 Cas particuliers
- 7.3 Matériel

7.4 Procédure

**8. HYGIENE EN CUISINE**

**9. HYGIENE DES MATERIELS**

9.1 Aspirateur

9.2 Nettoyeur vapeur \_\_\_\_\_ 15

9.3 Climatiseur

**B. MESURE D'HYGIENE RENFORCEES**

**1. Généralités 16**

**2. Contamination par les selles**

**3. Contamination par les sécrétions respiratoires**

**4. Contamination à partir de lésions cutanées ou cutanéomuqueuses 17**

**5. Contamination par du sang ou d'autres liquides biologiques infectés**

Annexes \_\_\_\_\_ 18

2.a le lavage des mains

2.b lavage aux deux seaux \_\_\_\_\_ 19

2.c armoire de désinfection NOVEN® \_\_\_\_\_ 21

## 1. PRÉAMBULE

Ce protocole établi les préconisations des mesures d'hygiène dans les lieux de vie des enfants et du personnel de l'EAJE.

L'objectif est de définir les précautions standard puis mettre en place ces mesures systématiques pour protéger les enfants et les professionnels.

## 2. DÉFINITION

L'EAJE Les p'tites Merveilles est un établissement d'accueil collectif et non permanent d'enfants en bonne santé de 10 semaines à six ans. Les enfants sont accueillis pour une durée de 2 à 12 heures en général. Ce n'est pas un établissement de santé. Les enfants sont exposés aux mêmes risques d'infections que dans les autres collectivités.

Les micro-organismes le plus souvent en cause lors de ces infections peuvent être des :

- **Virus** : virus respiratoire syncytial (VRS), virus herpétique, rotavirus (responsable de diarrhées épidémiques) ;
- **Champignons** : *Candida albicans* responsable du muguet buccal ;
- **Bactéries** : Staphylocoques et Streptocoques notamment.

Ces agents infectieux sont en partie éliminés par l'action mécanique du lavage et sont généralement peu thermorésistants au-delà de 65°, seuil à partir duquel on constate un effet de létalité sur la flore microbienne.

**Le risque infectieux en crèche est considérablement diminué si les règles d'hygiène sont respectées.**

## 3. GENERALITES

Les règles d'hygiène à appliquer en crèche visent, en premier lieu, à limiter le nombre de produits utilisés, à améliorer la conception hygiénique des locaux et à limiter le portage manuel de germes.

- Les murs, sols, portes et surfaces de travail sont revêtus de matériaux lisses, durs, imperméables, lavables et imputrescibles
- Les fenêtres et plafonds sont eux aussi lavables et conçus pour éviter l'encrassement
- Les sanitaires disposent d'un lave-main, d'un distributeur de savon et de papier jetable. Ils sont entretenus et nettoyés régulièrement
- Le personnel dispose de lave main adapté, correctement équipés et en nombre suffisant.

### 3.1 Objectif

Prévenir la transmission des germes par l'entretien des locaux et du mobilier afin de préserver la santé des enfants et des professionnels et par l'utilisation de produits adaptés au risque.

### 3.2 Recommandations

Les produits sont adaptés à la nature des surfaces à traiter et à la sécurité du personnel, avec un bon pouvoir nettoyant répondant aux normes exigées pour les produits détergent-désinfectants (bactéricide, fongicide, virucide).

Il est recommandé de **ne pas multiplier les produits** afin d'éviter les mélanges et les mauvaises utilisations.

- Porter des gants,
- Ne jamais mélanger les produits d'entretien entre eux,
- Respecter les dilutions et les temps de contact,
- Respecter les notices d'utilisation et la fiche de données sécurité du produit,
- Tenir les produits hors de la portée des enfants.

## A. MESURES D'HYGIENE GENERALE

### 1. HYGIÈNE DES MAINS

#### 1.1 Préalable

- Ne porter ni montre, ni bijou (bracelets, bagues...)
- Avoir les ongles courts, sans faux ongles
- Avoir les avant-bras découverts

#### 1.2 Pour le personnel

##### **1.2.1 Matériel**

Eau / Savon liquide doux / serviette à usage unique ou papier absorbant

##### **1.2.2 Quand ?**

Après chaque geste sale - Avant chaque geste propre - Chaque fois que le besoin s'en fait sentir

A l'arrivée et au départ du lieu de travail, avant un contact alimentaire, avant chaque repas, avant et après chaque change, à chaque contact avec un produit biologique (urine, selles, sang, régurgitation, vomis, sécrétions nasales) après être allé aux toilettes, s'être mouché, coiffé, avant et après la prise en charge de l'enfant : change, administration de médicaments ...

##### **1.2.3 Où ?**

Vestiaires du personnel

Points de lavage des mains de la salle d'eau, de la table à langer, de la cuisine.

##### **1.2.4 Comment ?**

###### 1.2.4.1 Lavage simple des mains

A l'eau et au savon.

Son objectif est d'éliminer les souillures sur les mains et de réduire la flore transitoire.

Pour être efficace, il doit durer au minimum 30 secondes et respecter les différentes étapes du protocole. (Affiché aux points d'eau)

1.2.4.2 Lavage des mains en cas de mesure d'hygiène renforcée

A l'eau et au savon ET par friction avec une solution hydroalcoolique (SHA).  
Sur mains propres et sèches, un produit hydroalcoolique à +60% d'alcool peut être utilisé.  
Son objectif est d'éliminer la flore transitoire et de diminuer la flore résidente.

**1.3 Pour les enfants**

**1.3.1 Matériel**

Eau / Savon liquide doux / serviette ou papier absorbant

**1.3.2 Quand ?**

Avant chaque repas, après être allé aux toilettes, après avoir manipulé des objets souillés ou contaminés (terre, animal ...) et chaque fois que nécessaire.

**1.3.3 Où ?**

Le lavage des mains des enfants peut se faire au lavabo de la salle d'eau, du jardin, de la table à langer ou au gant de toilette si l'accès aux robinets n'est pas possible.

**1.3.4 Comment ?**

Au lavabo :

Ouvrir le robinet d'eau froide ou tiède, mouiller les mains, appliquer une dose de savon doux et frotter les mains l'une avec l'autre durant au moins 15 secondes. Rincer les mains sous l'eau courante. Sécher les mains avec une serviette à usage unique ou du papier absorbant.

Au gant de toilette :

1 gant par enfant.

Mouiller le gant de toilette sur les deux faces. Appliquer un peu de savon sur la face 1 et savonner les mains de l'enfant. Rincer les mains avec la face 2. Sécher les mains avec une serviette à usage unique ou du papier absorbant.

**1.3.5 Lavage des mains en cas de mesure d'hygiène renforcée**

Effectuer le lavage des mains de façon plus régulière et fréquente.

**1.4 Annexe 2.a « Le lavage de mains »**

Affichée au point d'eau

## 2. HYGIENE DES LOCAUX

### 2.1 Périmètres

Ce qui est *non mobilisable*, comme :

Sol, murs, vitres / miroir, plafonds, luminaires, poignées de porte, interrupteurs, structure de motricité / parc à bébés ...

### 2.2 Fréquence

Quotidien	Sols, miroir, poignées de porte, interrupteurs
Hebdomadaire	Structure de motricité, structure du parc bébés, vitres
Mensuel	Murs, sorties de VMC et points d'alarme
Annuel	Plafonds, luminaires

NB : à titre indicatif minimum. A réaliser chaque fois que semble nécessaire.

### 2.3 Produits d'entretien

Détergent désinfectant de contact / Eau claire

### 2.4 Matériel de nettoyage

Double seau / Balai trapèze / Gaze à usage unique / Frange de lavage / chiffon à usage unique

### 2.5 Mode opératoire

#### 2.5.1 Sols

- Dégager le sol des encombrants,
- Utiliser la technique des 2 seaux, nettoyage au balai plat,
- Zone 1 : Locaux des enfants aller du plus propre au plus sale,
- Zone 2 : Locaux d'accueil général aller du plus propre au plus sale,
- Changer de frange au changement de zone et chaque fois que nécessaire.

#### 2.5.2 Surface verticales

- Utiliser un détergent nettoyant de contact et un chiffon à usage unique,
- Changer de chiffon pour chaque surface,
- Aller du plus propre au plus sale,
- Se conformer aux recommandations du fabricant produit.

### 2.6 Annexe 2.2

- Annexe 2.b technique de lavage aux 2 seaux

### 2.7 en cas de mesure d'hygiène renforcée

Quotidien → Bi quotidien  
 Hebdomadaire → Quotidien  
 Mensuel → Hebdomadaire



### 3. HYGIENE DES SURFACES

#### 3.1 Périmètres

Ce qui est mobilisable, comme : Mobiliers, transats, tapis, poufs, table chaises, mobiliers...

#### 3.2 Fréquence

Quotidien	Tous les matériels utilisés par le personnel et les enfants
Hebdomadaire	Le mobilier de rangement
Mensuel	Lessivage des poufs et tapis
Annuel	⊖

#### 3.3 Produits d'entretien

Détergent désinfectant de contact / Eau claire

#### 3.4 Matériel de nettoyage

Lavettes (réutilisables avec entretien en blanchisserie)

#### 3.5 Mode opératoire

- Vaporiser le détergent désinfectant de contact
- Frotter avec lavette n°1
- Rincer à l'eau claire
- Essuyer avec une lavette n°2

#### 3.6 En cas de mesures d'hygiène renforcées

Quotidien → Bi quotidien  
Hebdomadaire → Quotidien  
Mensuel → Hebdomadaire

**4. HYGIENE DES SANITAIRES ET DES POTS****4.1 Périmètres**

Lavabos / lave mains, toilettes, évier / plonge, baignoire / douche, vidoir.

**4.2 Fréquence**

	Lavabos, lave mains	Evier plonge	Baignoire douche	Toilettes	Pots	Vidoir
Quotidien	X	X	Si utilisés	X	Après chaque utilisation	X
Hebdomadaire			X			

**4.3 Produits d'entretien**

Détartrant / détergent désinfectant de surface sans rinçage

**4.4 Matériel de nettoyage**

Brosse / lavette (réutilisable entretien en blanchisserie)

**4.5 Mode opératoire****4.5.1 Lavabos / lave mains / baignoire / douche / évier plonge / vidoir**

- Vaporiser du détartrant sur la surface émail ou inox
- Frotter à l'aide d'une paille verte
- Rincer
- Vaporiser le détergent désinfectant de contact sans rinçage
- Essuyer
- S'il est accessible ne pas oublier le dessous des vasques

**4.5.2 Toilettes**

- Assurez-vous que la cuvette du toilette ne contient que de l'eau ou tirer la chasse d'eau
- Vaporiser du détartrant sur la surface émail
- Frotter à l'aide d'une brosse à WC
- Tirer la chasse d'eau
- Vaporiser du détergent désinfectant de surface
- Essuyer avec une lavette (réutilisable entretien en blanchisserie)
- Mettre la lavette en filet pour lavage en blanchisserie

**4.5.3 Pots**

- Vider le pot
- Rincer le pot dans le vidoir
- Si besoin, vaporiser du détartrant et frotter à la brosse à WC, rincer
- Vaporiser du détergent désinfectant de surface

- Essuyer avec une lavette (réutilisable entretien en blanchisserie)
- Mettre la lavette en filet pour lavage en blanchisserie

#### **4.6 En cas de mesures d'hygiène renforcées**

L'objectif de l'hygiène générale est de limiter les risques liés à la transmission des germes fécaux par les mains, et par l'environnement.

En cas de mesures d'hygiène renforcées, le nettoyage et la désinfection des matériels seront plus fréquents, le lavage des mains sera renforcé, les tenues de travail du personnel seront changées au moins une fois par jour et plus si nécessaire.

### **5. HYGIENE DES JEUX ET JOUETS**

#### **5.1 Périmètres**

Matériel, jeux et jouets mis à disposition des enfants quel que soit leur âge.

#### **5.2 Fréquence**

Selon les jeux : Quotidien ou hebdomadaire

#### **5.3 Produits d'entretien**

- Détergent désinfectant de surface à contact alimentaire
- Eau claire

#### **5.4 Matériel de nettoyage**

- Lavette (réutilisable entretien en blanchisserie)
- Armoire de désinfection NOVEN® (fiche technique en annexe)

#### **5.5 Modes opératoires**

Utiliser le mode opératoire le mieux adapté aux jeux et à la situation

##### **5.5.1 Mode opératoire I**

- Utiliser un nettoyant désinfectant norme
- Respecter les consignes du fabricant
- Rincer et sécher soigneusement

##### **5.5.2 Mode opératoire II**

- Disposer les jeux lavables dans les paniers de l'armoire NOVEN®
- Les passer à l'eau en frottant les zones sales
- Disposer les paniers dans l'armoire et la mettre en marche

### 5.5.3 Mode opératoire III

- Disposer les jeux lavables dans les paniers du lave-vaisselle
- Ajouter une pastille de détergent
- Enclencher un cycle long

### 5.5.4 Mode opératoire IV

- Rassembler les jouets tissus dans un sac de linge
- Apporter le sac en lingerie (penser à signaler la présence d'un sac de jeux aux lingères)

### Éliminer les jouets difficiles à entretenir. Pour les autres jeux :

- Peluches synthétiques, entretien au minimum hebdomadaire : lavage en machine à laver dans un cycle à 40°C.
- Jouets immergeables, entretien deux fois par semaine : trempage de 15 minutes dans une solution de détergent désinfectant compatible avec l'usage alimentaire puis rinçage (pour diminuer le risque toxicologique) et séchage.
- Les petits jouets à surface rigide peuvent être passés au lave-vaisselle. La désinfection n'est alors pas requise.
- Jouets non immergeables, entretien quotidien : essuyage avec une lavette (réutilisable changée quotidiennement avec lavage en machine) imprégnée d'une solution de détergent désinfectant compatible avec l'usage alimentaire avec un temps de contact de 15 minutes, rincer avec une nouvelle lavette propre imprégnée d'eau puis sécher.
- Les vêtements de déguisement doivent être lavés après chaque utilisation.
- Laver sans délai les jouets ou peluches présentant une souillure visible

### 5.6 Annexe 2.c : Armoire NOVEN®

### 5.7 En cas de mesures d'hygiène renforcées

- Les jeux doivent impérativement être nettoyés chaque jour,
- Il est impératif d'augmenter la fréquence d'entretien des jouets en cas d'épidémie,
- Oter les jeux ne pouvant pas être lavés et ceux présentant des difficultés de nettoyage (tissus, rainures, trappes...)
- S'il n'est pas possible de laver tous les jeux chaque jour, disposer les jeux dans une caisse fermée, noter la date et la mention « SALE », ranger la caisse hors stock propre,
- Les jeux seront nettoyés et désinfectés ultérieurement.
- La date de nettoyage sera notée sur la caisse afin qu'il n'y ait pas d'erreur,
- La caisse pourra réintégrer la zone de stock propre.
- Opérer un roulement avec d'autres jeux en stock,

## 6. HYGIENE DU LINGE

L'entretien du linge est assuré par le service blanchisserie du CHU de Nice Pôle aval de Tende qui dispose de différentes machines à laver selon les besoins.

### 6.1 Le linge sale

#### 6.1.1 Des enfants

- Le linge sale est stocké dans des panières avec couvercles, manipulable sans les mains.
- Il est stockés tous les soirs hors des locaux dans le chariot prévu à cet effet
- Le linge est apporté tous les matins à la blanchisserie

#### Cas particulier :

En cas de présence de parasites (poux) le linge est changé tous les jours, disposé en sac « fusible » vaporisé d'un antiparasitaire, fermé et stockés en extérieur.

#### 6.1.2 Du personnel

- Le personnel dispose de tenue de travail dédiée.
- Les tenues sont changées tous les jours et plusieurs fois par jour si besoin ou nécessité
- Les tenues sales sont disposées dans le vestiaire du personnel en sac à linge.
- Le sac est stocké tous les soirs hors des locaux dans le chariot prévu à cet effet

#### Cas particuliers :

En cas de présence de parasites (poux) les tenues sont changées plus fréquemment, disposées en sac « fusible » vaporisées d'un antiparasitaire. Le sac est fermé et stocké en extérieur.

En cas d'épidémie, le personnel change de tenue au moins toutes les 4 heures.

## 7. HYGIENE DES POUBELLES ET EVACUATION DES DECHETS

### 7.1 Périmètre

Poubelles :

- A. de couches et langes (2)
- B. de cuisine (1)
- C. de vestiaire (1)
- D. de bureau (1)
- E. de vidoir (1)
- F. de jardin (1)

### 7.2 Fréquence

#### 7.2.2 Au quotidien

**A.B** Evacuer les poubelles une fois par jour, en fin de journée.

### **7.2.3 Hebdomadairement**

**C.D.E.F.** Evacuer les poubelles une fois par semaine, en fin de journée.

### **7.2.4 Cas particuliers**

**A.B** Evacuer également en milieu de journée, durant le temps calme si besoin et en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie.

### **7.3 Matériel**

Nettoyant / Désinfectant / lavette (réutilisable entretien en blanchisserie)

+/- gants à usage unique

### **7.4 Procédure**

- Fermer et sortir le sac du container local
- L'acheminer vers le container de récolte générale des déchets (containers du CHU)
- Nettoyer et désinfecter le container local
- Installer un sac neuf

+/- en cas d'épidémie, de maladie contagieuse, si les mains de l'agent sont abîmées ou s'il y a eu en cours de journée une diarrhée ou du sang dans les selles, porter des gants avec usage unique avant la manipulation des sacs à déchets.

Une poubelle avec couvercle que l'on peut ouvrir sans les mains, munie d'un sac poubelle, doit se trouver dans l'espace de change. Cette poubelle sera hors de portée des enfants.

## **8. HYGIENE EN CUISINE**

Le protocole de recommandations pour le reconditionnement des repas, la préparation des biberons l'entretien des locaux et du matériel de cuisine a été élaboré en collaboration avec le responsable des cuisines du CHU de Nice pôle aval de Tende.

Il se trouve en ANNEXE 2.1

## **9. HYGIENE DES MATERIELS**

### **9.1 Aspirateur**

- L'extérieur de l'appareil ainsi que ses accessoires sont nettoyés à l'aide d'un détergent /désinfectant après chaque utilisation,
- Le sac est régulièrement vidé,
- La cuve recevant le sac est nettoyée à chaque changement de sac

### **9.2 Nettoyeur vapeur**

- L'extérieur de l'appareil ainsi que ses accessoires sont nettoyés à l'aide d'un détergent /désinfectant après chaque utilisation,
- La cuve recevant l'eau est nettoyée après chaque utilisation,
- Un détartrage au vinaigre blanc est préconisé une fois par mois.

### **9.3 Climatiseur**

L'utilisation des climatiseurs mobiles en structure d'accueil de jeunes enfants nécessite

- un dépoussiérage humide de l'extérieur de l'appareil avec un détergent-désinfectant pour surface selon le rythme adopté pour l'entretien des locaux,
- une vidange du bac à eau dès apparition du témoin de remplissage (et au moins une fois par semaine),
- annuellement une révision de l'appareil et un renouvellement des filtres,
- un nettoyage du filtre à air simultanément à la vidange du bac à eau :
  - Rinçage à l'eau courante
  - Immersion du filtre dans une solution détergente désinfectante pour dispositif médical
  - Rinçage abondant à l'eau courante
  - Séchage

Positionnement des climatiseurs :

- Si l'appareil souffle beaucoup,
  - La partie soufflante doit être située hors de la portée des enfants,
  - Évitez de placer un climatiseur près de l'espace de change,
  - Évitez de placer un climatiseur près d'un plan de préparation des repas et biberons,
  - Arrêter le climatiseur lors de l'ouverture des fenêtres,
  - Ne pas placer de climatiseur dans une pièce où se trouve un enfant souffrant d'infection respiratoire, ORL et plus généralement d'infection se transmettant par gouttelettes (grippe, bronchiolite...) ou par voie aérienne (varicelle...)

## B. MESURE D'HYGIENE RENFORCEES

### 1. Généralités

En cas de maladie contagieuse identifiée dans la collectivité, l'application des mesures d'hygiène courantes doit être vérifiée et maintenue.

Des mesures d'hygiène renforcées doivent également être appliquées pour minimiser le risque de développement d'une épidémie ou l'endiguer.

En cas de **tuberculose ou d'infection invasive à méningocoque** dans la collectivité, les mesures de prophylaxie se feront en liaison avec le médecin de santé publique de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

Les mesures d'hygiène renforcées varient selon le mode de transmission et le germe en cause ; elles sont habituellement ponctuelles et limitées dans le temps.

### 2. Contamination par les selles

- Lavage soigneux des mains, de préférence avec une solution hydroalcoolique, particulièrement après passage aux toilettes, après avoir changé un enfant, avant la préparation des repas et des biberons et avant de donner à manger aux enfants. Ce lavage de mains demeure un moyen essentiel de prévention de la transmission de l'infection.
- Manipuler tout objet ou matériel souillé par des selles avec des gants jetables.
- Les placer dans des sacs fermés afin qu'ils soient lavés puis désinfectés.
- Le matériel souillé (gants jetables...) sera jeté dans une poubelle munie d'un couvercle actionné de préférence de manière automatique (à pédale).
- Nettoyer soigneusement les matelas de change et les lits souillés.

### 3. Contamination par les sécrétions respiratoires

- Se couvrir la bouche en cas de toux.
- Se couvrir le nez en cas d'éternuements.
- Se moucher avec des mouchoirs en papier à usage unique, jetés dans une poubelle munie d'un couvercle.
- Cracher toujours dans un mouchoir en papier à usage unique.
- Se laver les mains minutieusement, particulièrement après s'être mouché, après avoir toussé ou éternué ou après avoir mouché un enfant malade.
- Laver les surfaces, jouets et autres objets présents dans les lieux fréquentés par l'enfant malade.
- Les personnes enrhumées ou qui toussent peuvent éventuellement porter un masque lors de tout contact rapproché avec un enfant (change, alimentation...).



**4. Contamination à partir de lésions cutanées ou cutané-muqueuses**

- Se laver les mains minutieusement.
- Utiliser des gants jetables à usage unique pour effectuer les soins d'une lésion cutanée (plaie sanglante, plaie infectée, impétigo...). Les gants seront jetés et les mains lavées avant de toucher tout autre objet (cahier, crayon, téléphone...).
- La lésion cutanée doit être protégée par un pansement. Le matériel de soin sera jeté dans une poubelle munie d'un couvercle.
- En cas de conjonctivite : nettoyer chaque œil avec une nouvelle compresse qui doit être jetée dans une poubelle munie d'un couvercle. Se laver les mains avant et après chaque soin.
- En cas d'infections du cuir chevelu (teigne, poux, impétigo...) : laver soigneusement les taies d'oreiller et objets utilisés pour coiffer l'enfant (peigne, brosse) avec un produit adapté.
- En cas de verrues : nettoyer soigneusement les sols et les tapis de gymnastique si les enfants y ont marché pieds nus. Il est de toutes façons préférables de ne pas mettre les enfants pieds nus.

**5. Contamination par du sang ou d'autres liquides biologiques infectés**

- En cas de plaie, lors de soins dispensés, se laver les mains et porter des gants jetables.
- Désinfecter les surfaces et le matériel souillé.
- En cas de contact avec la peau, nettoyer immédiatement à l'eau et au savon, rincer puis désinfecter.
- En cas de contact avec une muqueuse, rincer abondamment au sérum physiologique ou à l'eau.

## ANNEXES

## Annexe 2.a

## HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE



- 1 **Mouillez-vous les mains :**  
avec de l'eau
- 2 **Versez du savon**  
dans le creux de votre main
- 3 **Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes :**  
les doigts, les paumes, le dessus des mains  
et les poignets
- 4 **Entrelacez vos mains pour nettoyer**  
la zone entre les doigts
- 5 **Nettoyez également**  
les ongles
- 6 **Rincez-vous**  
les mains sous l'eau
- 7 **Séchez-vous les mains si possible**  
avec un **essuie-main** à usage unique
- 8 **Fermez le robinet avec l'essuie-main**  
puis jetez-le dans une poubelle

ESB 006 007 000 000 000 - 31 JAN 2023 - Ministère de l'Éducation Nationale - 100 Avenue de la République - 75011 Paris

*Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.*

**Les gestes de chacun font la santé de tous**



Annexe 2.b

**TECHNIQUE DE LAVAGE AUX 2 SEAUX****1. MATERIEL :**

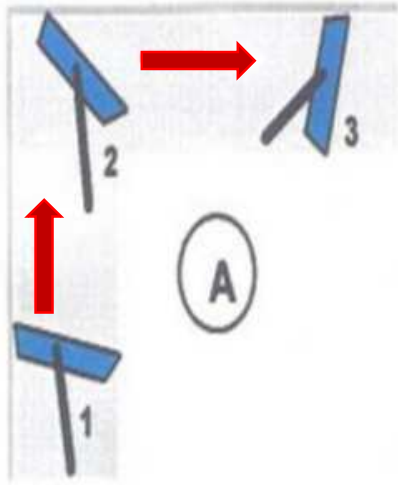
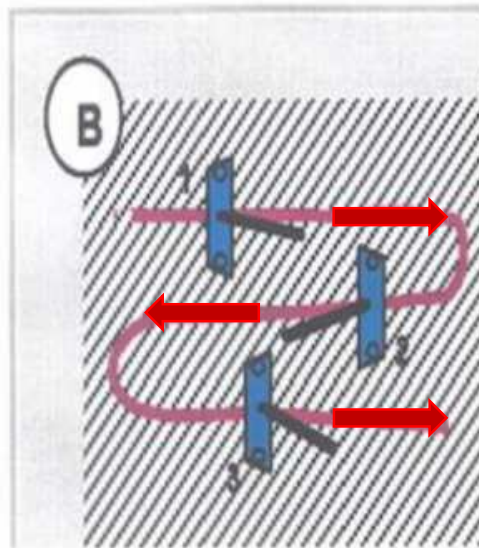
- Un chariot sur lequel sont disposés deux seaux :
  - un ROUGE qui contient de l'eau claire
  - un BLEU rempli d'une solution détergente diluée
- Un balai
- Des franges

**2. PRODUITS**

Eau claire / détergent désinfectant de surface

**3. MODE OPERATOIRE**

- Remplir les 2 seaux
  - 1 seau ROUGE d'eau claire
  - 1 seau BLEU d'eau claire + 1 dose de détergent  
(Dosage conforme aux recommandations du fabricant)
- Disposer l'essoreur au-dessus du seau d'eau ROUGE
- Tremper le balai à franges dans la solution détergente du seau BLEU
- Essorer la frange au-dessus du seau ROUGE
- Effectuer un balayage humide :
  - Détourer la pièce ou la zone à laver (le long des murs et sous les meubles)
  - Continuer sur l'intérieur de la pièce entière (ou par zone) en effectuant des 8 et en se déplaçant à reculons vers le point de sortie (technique dite de la *godille*)
- Rinçage et essorage avec le seau ROUGE
- Nouvelle session de balayage humide, jusqu'à ce que la surface soit propre,
- Changer de frange chaque fois que nécessaire et au changement de zone (propre/sale)

**4. TECHNIQUE ILLUSTRÉE DU AVAGE EN GODILLE****Détourer la pièce « au poussé »****Terminer la pièce « à la godille »**

Le côté du balai qui a poussé la poussière lors du détourage tire maintenant les poussières vers vous.

Il est conseillé de délimiter des zones de lavage si la pièce est grande :  
ci-dessous 3 zones, chaque zone sera alors détournée séparément.



## Annexe 2.c



# OZZON<sup>®</sup> met tous les germes au placard

## Une station dédiée à la désinfection des jouets et des équipements en crèche

Performante, économique et durable, **OZZON<sup>®</sup>** garantit une décontamination complète des jouets et des équipements **en 45 minutes** :

- haut pouvoir de désinfection virucide, bactéricide et fongicide\*
- désinfection de tout type de matière (bois, plastique, tissu)
- performances validées par des laboratoires indépendants\*
- prévention des contaminations croisées
- existe en 2 dimensions : 60 cm ou 120 cm de large



Réduction de 99,99%  
des bactéries\*



Réduction de 99,99%  
des virus\*



Réduction de 99,99%  
de la moisissure\*



Traitement anti-odeur  
et désinfectant

\* Essais réalisés par les laboratoires de Caractérisation et Détermination de Virologie et le laboratoire Imaqual.

**OZZON<sup>®</sup>** est une solution imaginée et créée par la société Novven

**noyen**



# OZZON®

## la solution de prévention des contaminations croisées

	AR60	AR120
<b>DIMENSIONS EXTÉRIEURES</b> (en cm, hors filtre)	H 198 x L 60 x P 60	H 198 x L 120 x P 60
<b>POIDS (kg)</b>	70	110
<b>PUISSANCE ÉLECTRIQUE</b>	Eco 1 000 W Boost 2 000 W	Eco 1 000 W Boost 2 000 W
<b>ALIMENTATION</b>	220 V 10-16 A	
<b>SYSTÈME DE SÉCHAGE</b>	Aérodynamique de séchage à recirculation d'air Système breveté	
<b>MATÉRIAUX</b>	Tôles acier électrozingué pléées, épaisseur 0,8 mm, avec peinture grain cuir	
<b>FONCTION HYGIÈNE (ozone)</b>	Lampe UV germicide à formation d'ozone, puissance 7W Traitement anti-odeur actif Action désinfectante Émission O <sup>3</sup> avec extraction et filtre à charbon	
<b>SPÉCIFICITÉS</b>	Système Open & Stop Arrêt du cycle de séchage auto lors de l'ouverture des portes Extraction avec filtre à charbon - filtre HEPA en option Fermeture à clé Minuterie de départ et de fin différés Double sécurité thermostat Fond de l'armoire conçu pour récupération de feu	
<b>ACCESSOIRES INCLUS</b>	1 barre de pendure, 2 cintres, 3 grilles, 3 paniers, 2 supports chaussures et 1 filtre	1 barre de pendure, 4 cintres, 3 grilles, 6 paniers, 4 supports chaussures et 1 filtre

Photos : Olivier Jais (1) / Photo 123 - 123 123 123 sur www.123.com

Ils nous font confiance



NOVVEN - 9 Impasse Ampère - 85 000 La Roche-sur-Yon  
07 57 09 20 84 - [noemie.hamard@novven.fr](mailto:noemie.hamard@novven.fr)  
[novven.fr](http://novven.fr)

novven